



**Donnez-vous
les moyens d'agir**



Le 6 décembre 2018 l'ensemble des agents aura voté pour élire les représentants chargés de défendre leurs droits et leurs intérêts.

La CFTC DGFIP le fera sans blocage, dans l'esprit d'un dialogue ouvert à la négociation pour obtenir les meilleures des solutions possibles.

La CFTC DGFIP saura aussi se montrer intransigeante si ces propositions finales sont contraires aux valeurs humaines qu'elle défend.

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

Les changements, à ce jour.

- L'administration met en place le vote électronique.

Ainsi chacun n'aura plus à se déplacer pour aller voter. Il sera possible de le faire de son poste de travail ou même de son smartphone, du jeudi 29 novembre au jeudi 6 décembre 2018.

- Mise en place d'un vote direct au Comité Technique de Réseau.

Jusqu'aux élections 2014, en effet, le vote au CTR se faisait par l'agrégation des résultats des CTL. L'argument principal de ce choix de vote dérogatoire relevait de la difficulté, tant pour l'électeur que l'organisateur, d'organiser un vote à l'urne pour cette instance. Par la mise en place du vote électronique cette dérogation ne s'avère plus nécessaire. La règle de droit commun sera donc appliquée également pour ce vote.

Votez CFTC, le syndicat qui saura porter, humainement, vos revendications.

Bon vote à tous

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES

6 rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – Télédéc 322

75013 PARIS CEDEX 13

TEL 01 44 97 32 74

WWW.cftc-dgfip.fr

cftcdgfip@gmail.com